



Objectifs

Comprendre la comptabilité et sa pratique

Connaître les mécanismes de préparation et d'exécution budgétaire et des opérations particulières

Programme

1. La comptabilité et ses principes

2. Le plan comptable

Incluant un focus sur la distinction classe 2 / classe 6

3. Les documents de synthèse (Bilan et compte de résultat)

3.1. Comprendre le bilan par l'exemple

3.2. La présentation du bilan dans l'instruction M21

3.3. Application

3.4. Comprendre le compte de résultat par l'exemple

3.5. La présentation du compte de résultat dans l'instruction M21

3.6. Le lien entre le bilan et le compte de résultat

4. Les écritures d'ordre ou d'inventaire – Prise en compte des corrections de fin d'exercice

4.1. Les amortissements

4.2. Les dépréciations et les provisions

4.3. Les écritures de régularisation (PCA, CCA, ICNE...)

4.4. Les variations de stocks

4.5. Les quotes-parts de subventions virées au résultat

5. État de prévisions de recettes et de dépenses – EPRD

5.1. Définition

5.2. Composition

5.3. Compte de résultat prévisionnel principal - CRPP

5.4. Comptes de résultats prévisionnels annexes - CRPA

5.5. La capacité d'autofinancement prévisionnelle

5.6. Le tableau de financement prévisionnel

5.7. Le fonds de roulement net global - L'équilibre budgétaire

5.8. Documents annexes - Calendrier budgétaire

5.9. Applications

Public

Agents des services économiques et financiers des établissements publics de santé

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques sur la comptabilité générale et l'instruction budgétaire M21
Exercices d'application

Intervenant

Responsable des affaires financières

Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation

Modalités de formation

intra-établissement

Étude de faisabilité sur demande

inter APDHES

2 jours, 12 heures

① 29 et 30 avril 2024

② 07 et 08 octobre 2024

750 € par participant

Contact

05-56-24-49-39

info@apdhes.fr

Référence

4.1.

Madame Monsieur

Nom d'usage : Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. : Numéro de Fax. :

E-mail :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

Adresse complète :

N° SIRET :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

Tél. : Fax. :

E-mail (adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription) :
.....

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par OPCO Budget de l'établissement le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature

(Nom, qualité du signataire) :